

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la quatrième (4^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquantième (50^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 28 janvier 2020, à 16 h 45, à la salle André-Surprenant.

- Présents :
- M^{me} Mirelle Beaudet
 - M. Denis Bertrand
 - M^{me} Julie Boisvert
 - M^{me} Line Boucher
 - M^{me} Marie-Christine Busque
 - M. Paul Calce
 - M^{me} Nancy Desjardins
 - M^{me} Anne-Marie Girard
 - M. Marc-Antoine Lachance
 - M^{me} Nadine Le Gal
 - M^{me} Josée Longchamp
 - M. Ryan Paulsen
 - M. Jacques Gérard Regnaud
 - M^{me} Patricia Tremblay
- Invités :
- | | |
|--|---|
| M. François Adam, directeur général | Institut du véhicule innovant |
| M. Alain Aubuchon, directeur | Direction de la vie étudiante |
| M. Jean-Pascal Baillie, directeur adjoint des études | Service du développement pédagogique et gestion des programmes |
| M. Ando Ballaman, adjoint à la direction | Direction générale et affaires corporatives |
| M. Alain Charette, directeur adjoint des études | Service du cheminement et de l'organisation scolaires et gestion des programmes |
| M ^{me} Brenda Gareau, conseillère pédagogique | Service du développement pédagogique |
| M ^{me} Janic Lauzon, directrice générale | Centre de développement des composites du Québec |
| M. Stéphane Marcoux, directeur | Direction des ressources matérielles |
| M ^{me} Cristina Telcian, directrice | Direction des finances et de l'approvisionnement |
| M. Patrick Verstraelen, directeur | Direction de la formation continue, services aux entreprises et international |
- Excusés :
- M. Michael Averill
 - M^{me} Julie Paquette
- Secrétaire : M^{me} Diane Bournival, coordonnatrice Service des affaires corporatives

04.01 Adoption de l'ordre du jour

Le président, M. Paul Calce, après avoir constaté le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents. En préambule, il annonce que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a procédé à la nomination de M. Michael Averill ainsi que de M^{mes} Josée Longchamp et Julie Paquette, lesquels sollicitaient un deuxième mandat. Il les remercie de poursuivre leur implication au sein du conseil d'administration.

De plus, M. Calce informe les membres qu'avant l'assemblée, M^{me} Nadine Le Gal l'a rencontré et lui a remis une lettre l'informant de son intention de solliciter un deuxième mandat à la Direction générale. Il précise le fait que M^{me} Le Gal termine sa quatrième année et que son mandat est d'une durée de cinq (5) ans. Le processus prévu au *Règlement n° 11 relatif à la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation du directeur général ou du directeur des études* commencera au cours des prochains jours avec l'envoi d'un accusé de réception et la tenue d'une réunion du comité d'évaluation.

M. Calce poursuit en procédant à la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'ils ont des ajouts ou des modifications à proposer à celui-ci. Aucune demande n'est formulée.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
04.01	Adoption de l'ordre du jour	5
04.02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 novembre 2019	5
04.03	Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 novembre 2019	15
04.04	Examen du procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 13 décembre 2019	5
04.05	Rapport des commissions des études tenues les 11 décembre 2019 et 22 janvier 2020	5
04.06	Résolution — Nouveau programme Techniques de gestion hôtelière	15
04.07	Résolution — Plan directeur de réussite éducative 2019-2024	20
04.08	Résolution — Bilan des activités 2014-2019 et Plan stratégique 2020-2025 pour le Centre de développement des composites du Québec	15
04.09	Résolution — Bilan des activités 2014-2019 et Plan stratégique 2020-2025 pour l'Institut du véhicule innovant	15
04.10	Résolution — Budget de fonctionnement 2019-2020 révisé	10
04.11	Résolution — Calendrier scolaire de la session d'automne 2020 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier	5

04.12	Informations et divers : <ul style="list-style-type: none"> - Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier. - Avis de motion pour les Règlements n^{os} 3 relatif aux droits de toute autre nature, 11 relatif à la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation du directeur général ou du directeur des études, 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement et 19 sur la perception de la cotisation étudiante. - Entente avec le Cégep Édouard-Montpetit : évaluation éthique des projets de recherche avec des êtres humains. 	5
04.13	Levée de la séance	

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Josée Longchamp, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 28 janvier 2020, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président rappelle aux membres que l'assemblée est écourtée afin de suivre en deuxième partie la formation sur les affaires financières des cégeps. Comme l'ordre du jour comporte de nombreux sujets, il souhaite que le temps alloué à chaque point soit respecté.

04.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 novembre 2019

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, M^{me} Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

M^{me} Anne-Marie Girard, appuyée par M^{me} Josée Longchamp, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 novembre 2019, et ce, tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

04.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 novembre 2019

À titre de suivi, les informations suivantes sont transmises :

À propos du point sur l'équipe de football masculine des Cheminots du Cégep de Saint-Jérôme (page 3), M. Alain Aubuchon et M^{me} Nadine Le Gal ont rencontré M. Émile Parent-Simard afin de discuter des actions prises par le Collège à la suite de la fermeture du programme.

Le Collège a assuré un accompagnement aux étudiants athlètes qui désiraient poursuivre leur parcours dans un autre collège. La majorité d'entre eux rejoindra l'équipe du Cégep régional de Lanaudière.

Point 02.04 (page 4) : Le Service des affaires corporatives a transféré aux membres une copie de la directive du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant le plomb dans l'eau.

Point 02.04 (page 4) : M^{me} Patricia Tremblay mentionne que les travaux entourant le programme *Sciences humaines* progressent toujours. En ce qui concerne le programme *Sciences de la nature*, même si le rapport du comité d'experts sur la révision du programme a été bien reçu, il y a eu des réactions de la part des responsables de certaines disciplines, dont biologie et chimie, qui évaluent la possibilité de se créer une association respective. Les directions des études ont opté pour la neutralité et ne se positionneront donc ni d'un côté ni de l'autre.

Point 03.05 (page 5) : M^{me} Nadine Le Gal mentionne que M^{me} Annie Lapointe part ce vendredi 31 janvier pour un congé de six (6) mois. M. Martin Dubois assurera en son absence l'intérim de la direction Centre collégial de Mont-Laurier (CCML). De plus, M^{me} Le Gal évoque l'inauguration du centre de simulation clinique haute fidélité du CCML qui a eu lieu le 11 décembre dernier et qui fut un très bel événement. La générosité des partenaires et la mobilisation du milieu ont été soulignées.

Point 03.05 (page 6) : M^{me} Patricia Tremblay informe l'assemblée qu'une rencontre avec le Collège Lionel-Groulx est prévue le 28 février prochain pour la présentation de la carte programme.

Point 03.05 (page 6) : Les travaux préparatoires pour la demande d'autorisation d'offrir le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* au CCML se poursuivent et des discussions ont lieu, notamment avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Point 03.05 (page 6) : Un bilan a été fait au regard de la situation au Centre collégial de Mont-Tremblant. M. Alain Charette demeurera à la direction par intérim jusqu'au retour de M^{me} Catherine Ricard. De plus, il participera à l'encadrement et à l'intégration de M. Martin Dubois au CCML. Le poste de M. Charette au Service du cheminement et de l'organisation scolaires sera affiché à la suite de la consultation prévue auprès de l'Association des cadres.

Point 03.05 (page 6) : Le souper d'huîtres organisé par le Club Richelieu de Mont-Tremblant fut, cette année encore, couronné de succès. C'est un événement exceptionnel qui illustre le soutien du milieu au CCML.

Point 03.14 (page 14) : Le programme de sports électroniques (e-Sport) a été présenté à l'ensemble du personnel et a reçu un bel accueil. Un suivi sera fait à la suite de son implantation.

04.04 Examen du procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 13 décembre 2019

Il est souligné que le procès-verbal du 29 novembre n'a pas été déposé. Il sera donc acheminé aux membres par courriel. À titre du suivi au procès-verbal du 13 décembre 2019, M^{me} Nadine Le Gal mentionne que les réorganisations administratives de la Direction des ressources matérielles et de la Direction générale se poursuivent.

04.05 Rapport des commissions des études tenues les 11 décembre 2019 et 22 janvier 2020

M^{me} Patricia Tremblay présente le rapport de la commission des études pour les rencontres qui se sont tenues les 11 décembre 2019 et 22 janvier 2020. Au cours de ces dernières, un avis favorable a été donné en faveur du nouveau programme *Techniques d'éducation spécialisée*, du *Plan directeur de réussite éducative 2019-2024*, du calendrier scolaire de la session d'automne 2020 ainsi que du nouveau programme *Techniques de gestion hôtelière* qui sera offert au CCMT.

04.06 Résolution — Nouveau programme Techniques de gestion hôtelière

M^{me} Brenda Gareau, conseillère pédagogique, présente ce nouveau programme offert en collaboration avec l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). En plus des stages qui auront lieu dans les hôtels de la région de Mont-Tremblant, la formation spécifique sera également offerte en entreprise. Le diplôme d'études collégiales sera émis par l'ITHQ, mais le logo du Collège y apparaîtra. Le professionnalisme de l'équipe du Collège est souligné, car de nombreuses discussions avec plusieurs partenaires ont été requises pour conclure cette entente avec l'ITHQ.

CONSIDÉRANT qu'en 2017, le Collège a entrepris des discussions avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) en vue d'établir un projet de partenariat pour le programme *Techniques de gestion hôtelière* (TGH) pour lequel l'ITHQ détient l'autorisation ministérielle ;

CONSIDÉRANT que ce partenariat vise à offrir le programme de TGH au Centre collégial de Mont-Tremblant (CCMT), à permettre à la région et à ses entreprises du milieu hôtelier de compter sur un bassin de main-d'œuvre qualifiée et à favoriser la rétention, dans les Laurentides, des futurs diplômés du programme TGH ;

CONSIDÉRANT que le Collège et l'ITHQ ont travaillé en étroite collaboration pour arriver à ce partenariat et que le milieu hôtelier de la région a été mis à contribution ;

CONSIDÉRANT l'absence d'hôtel-école dans les Laurentides, toutes les compétences du programme qui doivent s'apprendre en milieu professionnel le seront dans les établissements hôteliers de la région, et ce, grâce à une volonté du milieu de répondre à la pénurie de main-d'œuvre ;

CONSIDÉRANT que le programme TGH a obtenu un avis favorable, en date du 22 janvier 2020, de la commission des études ;

CONSIDÉRANT que les grandes lignes du nouveau programme TGH sont présentées aux membres du conseil d'administration par M. Jean-Pascal Baillie, directeur adjoint des études, et M^{me} Brenda Gareau, conseillère pédagogique.

M^{me} Julie Boisvert, appuyée par M^{me} Marie-Christine Busque, propose :

« d'approuver que le programme *Techniques de gestion* hôtelière soit offert en partenariat avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au Centre collégial de Mont-Tremblant. »

C.A. 23 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

04.07 Résolution — Plan directeur de réussite éducative 2019-2024

M. Alain Charette présente les objectifs du *Plan directeur de réussite éducative 2019-2024*. Le comité directeur de la réussite et le comité de promotion de la réussite ont été formés et ils seront de la mise en œuvre du plan.

CONSIDÉRANT l'article 16.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* qui précise, entre autres, que les collèges doivent intégrer un plan de réussite à leur planification stratégique, lequel constitue une planification particulière en vue de l'amélioration de la réussite étudiante ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du Collège a adopté, en juin 2019, la nouvelle planification stratégique 2019-2024 [C.A. 44 (2018-2019)] et que, de ce fait, un nouveau plan de réussite doit être produit ;

CONSIDÉRANT que la Direction des études a réalisé un plan directeur de réussite éducative quinquennal directement rattaché à l'aspiration « Des succès mobilisateurs et inspirants » de la planification stratégique 2019-2024 et aux objectifs qui en découlent, soit :

- Accompagner les étudiantes et les étudiants dans la réalisation des projets scolaires et personnels ;
- Favoriser la réussite en début de parcours ;
- Viser l'égalité des chances.

CONSIDÉRANT que le *Plan directeur de réussite éducative 2019-2024* et les pistes d'actions s'y rapportant sont présentés aux membres du conseil d'administration par M^{me} Patricia Tremblay, directrice des études, et par M. Alain Charette, directeur adjoint des études ;

CONSIDÉRANT que l'avancement des travaux du *Plan directeur de réussite éducative 2019-2024* fera l'objet d'un suivi au conseil d'administration minimalement une fois par année ;

CONSIDÉRANT que le *Plan directeur de réussite éducative 2019-2024* a obtenu un avis favorable, en date du 11 décembre 2019, de la commission des études.

M^{me} Anne-Marie Girard, appuyée par M^{me} Mirelle Beaudet, propose :

« d'adopter le *Plan directeur de réussite éducative 2019-2024* correspondant à l'aspiration 1 de la planification stratégique 2019-2024 du Collège. »

C.A. 24 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

04.08 Résolution — Bilan des activités 2014-2019 et Plan stratégique 2020-2025 pour le Centre de développement des composites du Québec

CONSIDÉRANT les obligations légales apparaissant dans la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* ;

CONSIDÉRANT qu'en 2014, par décision du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le Cégep de Saint-Jérôme a été autorisé de maintenir son centre collégial de transfert de technologie (CCTT), soit le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) ;

CONSIDÉRANT que selon l'article 4.6 du *Guide pour la demande d'autorisation du maintien d'un CCTT*, le ministre peut ou non renouveler le mandat d'un centre pour une durée maximale de cinq ans et que cette décision se prend notamment après une évaluation réalisée par un comité composé de représentants du MEES, du ministère de l'Économie et de l'Innovation et du ou des ministères sectoriels en lien avec le domaine d'activité ;

CONSIDÉRANT que l'échéance du dernier mandat du CDCQ est arrivée à terme le 30 juin 2019, mais que le Ministère a décidé, en date du 21 juin 2019, de reporter l'évaluation du CCTT jusqu'en juin 2020 tout en exigeant du Collège qu'il dépose sa nouvelle demande d'autorisation de maintien du CDCQ avant le 31 janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT que dans le guide évoqué ci-dessus, il est exigé, entre autres, des CCTT qu'ils produisent un bilan des activités pour la dernière période quinquennale ainsi qu'un plan stratégique pour les cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT que les faits saillants du bilan des activités 2014-2019, lequel s'avère très positif, ainsi que les réflexions qui ont mené au nouveau plan stratégique 2020-2025 sont présentés aux membres du conseil d'administration par M^{me} Janic Lauzon, directrice générale.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Mirelle Beaudet, propose :

« d'adopter le bilan des activités 2014-2019 et le plan stratégique 2020-2025 du Centre de développement des composites du Québec ainsi que d'approuver le dépôt de la demande de renouvellement de la reconnaissance de ce centre collégial de transfert de technologie. »

C.A. 25 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M^{me} Nadine Le Gal félicite M^{me} Janic Lauzon et toute l'équipe du CDCQ pour le travail effectué pour en arriver à ces résultats.

04.09 Résolution — Bilan des activités 2014-2019 et Plan stratégique 2020-2025 pour l'Institut du véhicule innovant

CONSIDÉRANT les obligations légales apparaissant dans la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* ;

CONSIDÉRANT qu'en 2015, par décision du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le Cégep de Saint-Jérôme a été autorisé de maintenir son centre collégial de transfert de technologie (CCTT), soit l'Institut du véhicule innovant (IVI) ;

CONSIDÉRANT que selon l'article 4.6 du *Guide pour la demande d'autorisation du maintien d'un CCTT*, le ministre peut ou non renouveler le mandat d'un centre pour une durée maximale de cinq ans et que cette décision se prend notamment après une évaluation réalisée par un comité composé de représentants du MEES, du ministère de l'Économie et de l'Innovation et du ou des ministères sectoriels en lien avec le domaine d'activité ;

CONSIDÉRANT que dans le guide évoqué ci-dessus, il est exigé, entre autres, des CCTT qu'ils produisent un bilan des activités pour la dernière période quinquennale ainsi qu'un plan stratégique pour les cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT que les faits saillants du bilan des activités 2014-2019, lequel s'avère très positif, ainsi que les réflexions qui ont mené au nouveau plan stratégique 2020-2025 sont présentés aux membres du conseil d'administration par M. François Adam, directeur général.

M^{me} Marie-Christine Busque, appuyée par M^{me} Anne-Marie Girard, propose :

« d'adopter le bilan des activités 2014-2019 et le plan stratégique 2020-2025 de l'Institut du véhicule innovant ainsi que d'approuver le dépôt de la demande de renouvellement de la reconnaissance de ce centre collégial de transfert de technologie. »

C.A. 26 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président souligne que grâce au travail continu de l'équipe de l'IVI et à l'assistance de plusieurs membres du personnel du Collège, le rayonnement de l'Institut dépasse les frontières du Québec.

04.10 Résolution — Budget de fonctionnement 2019-2020 révisé

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de réviser le budget de fonctionnement 2019-2020 ont été effectuées ;

CONSIDÉRANT que le budget de fonctionnement 2019-2020 révisé présente un excédent des revenus sur les dépenses de 1 287 807 \$;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a recommandé, lors de la réunion tenue le 10 janvier 2020, que le conseil d'administration adopte le budget de fonctionnement 2019-2020 révisé qui est présenté aux membres par M^{me} Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement.

M. Marc Antoine Lachance, appuyé par M. Jacques Gérard Regnaud, propose :

« d'adopter le budget de fonctionnement 2019-2020 révisé, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement. »

C.A. 27 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

04.11 Résolution — Calendrier scolaire de la session d'automne 2020 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire de la session d'automne 2020 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier respecte l'article 18 du *Règlement sur le régime des études collégiales* ainsi que la *Politique du calendrier scolaire* en vigueur au Collège ;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire de la session d'automne 2020 pour les trois (3) campus du Collège a obtenu un avis favorable de la commission des études, et ce, en date du 22 janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire mentionné ci-dessous a été présenté par M^{me} Patricia Tremblay, directrice des études, aux membres du conseil d'administration, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser leurs questions et d'obtenir des réponses.

M^{me} Marie-Chrsitine Busque, appuyée par M^{me} Mirelle Beaudet, propose :

« d'adopter le calendrier scolaire de la session d'automne 2020 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des études. »

C.A. 28 (2019-2020)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

04.12 Informations et divers

- **Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier :** Le prochain événement organisé au bénéfice de la Fondation est le match de Hockey du Rocket de Laval et il affiche presque complet. AccorDons suivra le 24 avril et le Vélo-golf le 2 juin prochain.

- **Avis de motion pour les Règlements n^{os} 3 relatif aux droits de toute autre nature, 11 relatif à la nomination, au renouvellement de mandat et à l'évaluation du directeur général ou du directeur des études, 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement et 19 sur la perception de la cotisation étudiante** : Les membres sont avisés que des modifications à ces règlements seront présentées au cours des prochaines assemblées.
- **Entente avec le Cégep Édouard-Montpetit pour l'évaluation éthique des projets de recherche avec des êtres humains** : À la suite de la dissolution du comité d'éthique de la recherche à l'assemblée tenue en octobre dernier, une entente a été signée avec le Cégep Édouard-Montpetit qui effectuera les évaluations éthiques des projets de recherche avec des êtres humains. Une entente a également été signée avec l'Université de Sherbrooke pour les projets autres que ceux à risque minimal qui auront lieu dans le cadre du programme de formation Performa. Le Collège continuera d'effectuer l'examen de convenance institutionnelle avant de donner l'aval à un projet et à sa certification éthique.

04.13 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, M^{me} Line Boucher, appuyée par M^{me} Nancy Desjardins, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 18 h 46.

Paul Calce
Président

Diane Bournival
Secrétaire